



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

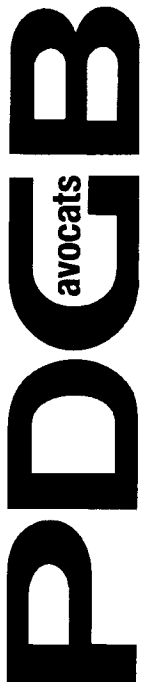
Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2011 B 03302

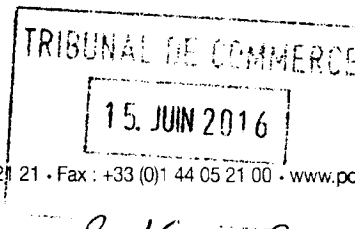
Numéro SIREN : 534 215 223

Nom ou dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2016 sous le numéro de dépôt 9984



SOCIÉTÉ D'AVOCATS - 174, avenue Victor Hugo - 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 05 21 21 - Fax : +33 (0)1 44 05 21 00 - www.pdgb.com



2016 0236

**A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES**

**REQUETE AUX FINS DE PROROGATION DU DELAI
D'APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX**

Le soussigné Roy ARAKELIAN, avocat associé du Cabinet PDGB, société civile professionnelle d'avocats dont le siège social est à PARIS 75116 – 174, avenue Victor Hugo,

Agissant au nom et pour compte de la société **INGENICA MANAGEMENT HOLDING**, société par actions simplifiée au capital de 550 000,00 € dont le siège social est situé à 14, Boulevard des Chênes, parc Ariane 2, bât Titan, 78280 Guyancourt, immatriculée au RCS de Versailles, sous le n° 534 215 223,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la société **INGENICA MANAGEMENT HOLDING** a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social le 31 décembre 2014 ;

Que compte tenu de la nécessité de réunir un certain nombre d'informations complémentaires afin de permettre aux commissaires aux comptes d'établir leur rapport à l'assemblée générale appelée statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 il ne sera pas possible de réunir l'ensemble des éléments dans six mois de la clôture, soit le 30 juin 2016 au plus tard.

C'est pourquoi, il vous prie de bien vouloir faire droit à sa requête de prolonger le délai de tenue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, jusqu'au 30 septembre 2016.

Il vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer ses salutations respectueuses.

Paris, le 14 Juin 2016

Roy ARAKELIAN
Avocat Associé

PDGB est membre du réseau



ORDONNANCE

NOUS, M. Xavier AUBRY
président du tribunal de commerce de VERSAILLES,
assisté de maître Sophie GRINGORE, greffier.



Vu l'article L225-100 et R225-64 du code de commerce.
Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui.

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2016

Le délai de réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015

**de la SAS INGENICA MANAGEMENT HOLDING 14 Bd Des Chênes Parc Ariane
2 Immeuble Titan 78280 GUYANCOURT
RCS Versailles n° : B 534215223 (2011 B 3302)**

DISONS que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Taxons les frais de greffe de la présente à la somme de 30,56 euros.

Fait en notre cabinet à Versailles le 16 juin 2016

le greffier

le président

A handwritten signature in black ink, followed by a circular stamp. The stamp contains some illegible text and a signature.